

# **VŒUX MUNICIPAUX**

**23 janvier 2019**

**Ce 23 janvier je déclare ouverte la traditionnelle cérémonie des vœux municipaux durant laquelle j'aurai le plaisir de remettre des médailles honorant trois de nos concitoyens.**

**Je tiens d'abord à remercier toutes les personnes présentes et à excuser toutes celles qui, pour diverses raisons, n'ont pu être là ce soir.**

**Il est de tradition, avant de se tourner vers l'avenir, de regarder en arrière pour dresser un bilan de l'année écoulée. Celle-ci n'aura pas été de tout repos et, tant personnellement que collectivement, ne nous a pas épargné. Ce qui ne nous détruit pas nous rend plus fort dit-on. Les épreuves ne doivent surtout pas nous arrêter mais plutôt nous obliger à aller de l'avant pour nous-mêmes mais surtout pour les autres.**

**Mais nous ne pouvons pas faire l'autruche et ne retenir que le meilleur. La vie sans être noire n'est pas toujours rose ! Ainsi ce soir je souhaite revenir sur deux faits qui ont éprouvé durement notre communauté.**

**Il s'agit tout d'abord des pluies diluviennes de juin. Certes les images que l'on garde en mémoire sont moins dramatiques qu'à Saint Laurent de Cognac. La bas ce fut un véritable désastre, heureusement sans perte humaine. A Louzac Saint André, une maison a été détruite, plusieurs dizaines de familles ont vu l'eau envahir leur lieu de vie. Quel que soit le niveau de l'inondation, le traumatisme est toujours important.**

**Le dérèglement climatique s'est donc invité de bien méchantes façons sur notre Commune, déclarée en catastrophe naturelle. Il nous a rappelé que nul besoin d'être en bordure d'un cours d'eau pour subir la violence des flots.**

**Mais il y a eu entraide. Pompiers, services municipaux, élus, voisins, chacun à son niveau a pu soulager la peine des inondés, participer au nettoyage. Même si la plaie n'est pas encore cicatrisée, notamment au niveau de la voirie. Retenons donc comme enseignement de cet événement la solidarité qui s'est manifestée alors.**

**Le second fait est le décès accidentel de Jacques Papineau. Toute mort est terrible, considérée comme injuste quand elle frappe une personne encore jeune. La disparition de Jacques a créé une grande émotion car il était une figure de la commune, très investi dans diverses associations. Sa vie, jusqu'à son accident fatal, démontre son altruisme. Derrière son côté « grande gueule », se cachait de nombreuses qualités. Retenons en une : le dévouement.**

**Ces deux événements dramatiques ont marqué chacun d'entre nous à des degrés divers bien sûr. Mais ce sont deux blessures non refermées pour notre commune.**

**Notre commune c'est ce qui nous réunit ce soir. Vous êtes, nous sommes les forces vives de LOUZAC SAINT ANDRÉ. C'est notre commune qui, au-delà de nos opinions divergentes de nos modes de vie différents, nous réunit. C'est la cellule de base, celle de laquelle tout doit débiter, tout doit se construire.**

**Et notre commune est riche de tous ceux qui la composent.**

**En premier lieu, il y a le personnel municipal.**

**Vous les connaissez tous, ces agents membres des effectifs communaux depuis longtemps qui, chacun à son niveau, œuvre pour l'administration générale, les écoles ou les services techniques. Au fil des ans, ils ont eu à s'adapter à une réglementation en perpétuelle évolution, à des normes sanitaires et à des consignes de sécurité de plus en plus contraignantes. Celles-ci vont dans le bon sens mais apparaissent souvent comme des freins aux initiatives et créent parfois des incompréhensions avec les usagers. Mais en tant qu'employeur, le Maire se doit d'être le garant du respect d'un cadre imposé.**

**Tous nos agents ont des droits mais aussi des devoirs car travailler pour une collectivité impose d'avoir un sens aigu du service public. Il faut les en féliciter. Et ce soir nous allons distinguer deux fonctionnaires qui vont recevoir la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, soit l'équivalent pour le privé de la Médaille du Travail.**

**Tout d'abord j'appelle Sylvie MATHIAS.**

**Née CHATAIN, Sylvie est une fille de Louzac. Enfant elle a fréquenté pendant six ans l'école où nous nous nous trouvons ce soir. A cette époque**

d'insouciance, elle ne pensait certainement pas que cette cantine deviendrait son cadre de vie professionnel, sa deuxième maison.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1982, elle est embauchée à mi-temps en tant qu'AOP, Aide Ouvrier Professionnel, afin d'assurer l'entretien des bâtiments communaux et la cantine scolaire. Et plus de 35 ans après, elle y est encore ! Aujourd'hui, c'est au titre d'Adjoint Technique Principal de 2<sup>ème</sup> classe. C'est son grade officiel. Pour nous, c'est plus simplement notre cantinière.

Sylvie a su, par son professionnalisme, par les nombreuses formations suivies, par son ouverture d'esprit et son écoute, devenir l'élément moteur de notre cuisine scolaire. Volontairement il y a vingt ans, nous avons fait le choix de garder une cuisine traditionnelle. C'était un choix politique certes mais qui s'appuyait sur la philosophie que nous souhaitons maintenir pour les enfants accueillis entre ces murs. Sylvie a été la pierre sur laquelle nous avons pu construire notre projet avec le soutien des enseignants et des parents qui se sont succédés depuis lors. Elle s'est toujours adaptée, a su être force de proposition et malgré les années qui passent, a encore beaucoup à offrir pour maintenir des menus traditionnels et de qualité. Alors Sylvie, au nom des centaines d'enfants qui se sont succédé dans cette salle, j'ai l'immense joie de te remettre cette médaille échelon Or.

Maintenant j'appelle Laurence CHAMARE. Quand j'ai fait la connaissance de Laurence, je venais d'être élu maire. Elle recherchait un emploi et résidait alors à Saint André. A cette époque, le secrétariat était assuré par Martine Baptiste.

Martine, nous l'avons largement fêté en juin dernier au moment de son départ en retraite. Ayant choisi de cesser progressivement sa vie professionnelle, elle est encore pour quelques mois l'alter égo de Laurence. Celle-ci a pu au contact de cette secrétaire de mairie, polyvalente et rigoureuse découvrir le travail en mairie, y faire sa place et s'y épanouir.

Mais replaçons nous en 1995. Pouvant bénéficier d'un contrat aidé et souhaitant alléger la charge de travail de Martine, j'ai recruté le 17 juillet 1995 Laurence. Son travail et les nécessités du service ont convaincu le Conseil municipal de la stagiairiser un an plus tard. Si pendant de nombreuses années, elle s'est partagée entre le secrétariat et différentes tâches, notamment dans les écoles, elle est aujourd'hui à temps plein Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe.

Au fil des ans, elle s'est formée, a vécu les évolutions de la réglementation, s'est adaptée aux réguliers bouleversements qui font qu'aujourd'hui elle est plus souvent devant un écran d'ordinateur que face aux usagers. Laurence, pour ce que tu es, pour ce que tu fais au service de nos

**concitoyens, Merci. Et quel meilleur hommage que cette médaille, la première que tu reçois, échelon argent.**

**Notre commune est riche aussi de ses élus. Issus en 2014 de trois listes, je suis heureux de constater que les décisions prises par les conseillers municipaux le sont le plus souvent à l'unanimité. L'implication de chaque élu est variable en fonction de sa disponibilité, de son travail, de sa vie de famille, de ses goûts et intérêts.**

**L'engagement sur un mandat de six ans peut paraître pour certains parfois long, le transfert de nombreuses compétences vers l'Agglomération peut donner lieu à des frustrations, tout comme un contexte budgétaire de plus en plus contraint. Mais ils sont là, plus ou moins. Il y a parfois débat et chacun peut donner son avis car l'expression est libre. C'est ce qui rend un conseil municipal vivant. Et je m'en réjouis d'autant plus que ce qui se passe dans de nombreuses communes autour de nous est loin d'être un fleuve tranquille.**

**Le premier cercle autour du Maire c'est bien entendu les adjoints. Merci à eux trois pour leur implication de tous les instants. Merci aussi à Nicole CLÉMENT pour toutes ses préparations culinaires. Avec peu d'argent, elle sait ravir nos yeux et nos papilles. Vous le constaterez encore ce soir.**

**Avant de décorer mon 1<sup>er</sup> adjoint, je tiens à remercier Alain VINET. Elu de longue date, il était devenu en 2014 le Maire délégué de Saint André. La fusion de Louzac et de Saint André le 1<sup>er</sup> septembre 2018 a mis fin à cette mission. Avec abnégation, il a accepté cette évolution. Merci Alain.**

**Maintenant, intéressons-nous aux plus anciens d'entre nous. Je ne parle pas du plus âgé mais du conseiller municipal en fonction depuis le plus longtemps. Tout le monde l'aura reconnu. Il s'agit de Daniel BLANCHARD. En mars il entamera sa 37<sup>ème</sup> année de mandat. Ce sera sans doute le record de longévité sur notre commune.**

**Daniel est un Louzacais de longue date. Né en 1950, il est arrivé très jeune sur la commune et y a construit ensuite sa vie professionnelle et familiale. Salarié agricole et distillateur, passionné par le football où il fait merveille dans l'arbitrage, il avait les qualités recherchées en 1983 par Robert ROUX pour entrer dans le conseil municipal. Il a été réélu sans souci en 1989. Je l'ai côtoyé alors pendant des réunions souvent interminables qui ne**

**s'achevaient pas avant minuit. C'était un autre temps mais que de souvenirs ! En 1995, je pris la tête de la liste municipale. Il était à mes côtés. La réussite électorale nous a alors souri sans discontinuité en 2001, 2008 et 2014. Celle-ci fut sans doute la campagne la plus palpitante. Mais là encore comme pour les précédentes il n'a pas connu les incertitudes d'un second tour.**

**Conseiller municipal depuis 1983, il est devenu adjoint en 2007 et premier adjoint en 2014. Voirie, bâtiments, espaces verts sont ses domaines de prédilection. S'y ajoute les écoles mais aussi les lagunes. Quel que soit les missions confiées, il les fait avec cœur, sans compter son temps et son implication. C'est une belle carrière municipale. Elle mérite bien cette médaille échelon or.**

**La commune est riche aussi de ses forces vives. Par forces vives, je songe bien évidemment à nos commerçants et artisans. Nous avons su maintenir une vie économique locale. Ce n'est pas toujours évident quand on est si proche d'un centre urbain. Mais Louzac Saint André demeure attractive puisque nous avons la joie d'accueillir depuis fin 2018 une prothésiste ongulaire.**

**Je pense aussi à nos viticulteurs. Alors que tous les voyants économiques pour le marché du cognac sont au vert, grêle et autres aléas climatiques rappellent que la Nature est souveraine et que chaque fois qu'on la maltraite, on peut s'attendre à des réactions.**

**Et il y a nos diverses associations, non exemptes parfois de turbulences mais qui globalement se portent bien et savent rebondir aux mauvais coups du sort. Merci à tous ces bénévoles qui, souvent dans l'ombre, œuvrent pour une certaine idée du bien vivre ensemble.**

**Mais notre première richesse c'est nos habitants. A part les communes meurtries par le conflit 1914-1948 dont nous avons célébré le centenaire de l'Armistice, et dont la persistance est un devoir de mémoire, toute commune serait une coquille vide sans ses habitants. Ceux-ci justifient pleinement son existence.**

**Bien sûr depuis 30 ans, l'échelon communal est miné par des réformes successives. Ses finances se réduisent, ses compétences disparaissent, sa**

liberté fiscale est mise à mal. Et pourtant le Maire reste l' élu préféré des français. Car tout habitant sait qu'à tout moment il peut se tourner vers cet élu de proximité qui tentera chaque fois qu'il le peut de trouver une solution. Quelques exemples récents : écrivain public, intermédiaire auprès du service de l'Eau, conflit de voisinage, médiation, etc... C'est ça aussi le quotidien d'un élu.

Et l' élu local connaît les problèmes de ses administrés. Il n'a pas attendu le mouvement des gilets jaunes pour entendre le mal être et le déclassement social ressentis par beaucoup, les fins de mois difficiles pour de plus en plus de nombreux travailleurs et retraités pauvres. Ce que vivent nos concitoyens, les communes le vivent aussi et ce même sentiment de déclassement est ressenti par de plus en plus de petites collectivités.

Ironie du de l'histoire, aujourd'hui, l'Etat se tourne vers l'échelon local qu'il avait jusque-là ignoré, snobé !

Revenons donc aux fondamentaux, au bon sens. J'étais heureux d'entendre le Président du Sénat lors de ses vœux dire que tout avait été trop vite et que l'on avait oublié l'essentiel. J'ai toujours été partisan de la coopération intercommunale. Mais celle-ci doit se faire à bon escient.

A l'origine on voulait faire ensemble ce que chacun ne pouvait faire seul. Cet objectif initial, à force de renoncement et de globalisation technocratique, paraît souvent absent des réflexions et des lois qui nous gouvernent.

A marche forcée, réforme après réforme, en quelques années, le paysage territorial français a donc été bouleversé. Le gigantisme semble être devenu la règle. C'est un peu comme l'Union Européenne, on a ajouté des étages sans consolider les fondations initiales. Rien de surprenant qu'aujourd'hui des lézardes apparaissent et qu'un vent populiste secoue les démocraties occidentales.

Actuellement un mot revient souvent au plus haut de l'Etat : évaluation. Que ne s'est-on pas laissé le temps d'évaluer les réformes territoriales pour leur garder leur pertinence ! Que ne s'est-on pas laissé le temps de mener des expérimentations qui ici ou là auraient du sens.

J'espère sincèrement que cette nécessité transpirera du Grand Débat national où chacun est invité par courrier ou par internet à faire remonter ses propositions, suggestions et observations.

Dans le même temps est laissé à la disposition des habitants de LOUZAC SAINT ANDRÉ un cahier de libre expression citoyenne. Il suffit de venir en mairie aux horaires habituels d'ouverture au public. Le 16 mars il sera transmis à la Préfecture.

**Quel sera le résultat de ce Grand Débat ? Tout ce que j'espère c'est qu'il permettra enfin d'entendre la voix du peuple de France et celle des territoires, de tous les territoires et pas seulement des métropoles et des zones très urbaines. Si cela ne permet pas de faire bouger les lignes, il y a danger.**

**Après ces considérations très générales, revenons sur le local et sur notre commune. Cela peut paraître terre à terre mais c'est ce qui constitue le quotidien de chacun d'entre nous.**

**Le fait marquant, indiscutablement, est la fusion. Louzac et Saint André s'étaient associées en janvier 1973. Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le pas a été enfin franchi : la fusion complète est devenue effective. Pour l'administré, rien de changé finalement ; tout est simplifié. Après de longues fiançailles, enfin le mariage mais sous un ciel apaisé. Cette évolution cruciale s'est faite naturellement sans aucune réticence.**

**En 2018 pas de grands travaux mais de nombreuses actions qui souvent ne se voient pas mais qui sont essentielles pour notre quotidien.**

**2018 c'est la première année du 0 phyto municipal. Certes nous n'avons jamais été des grands utilisateurs des désherbants et autres produits chimiques. Depuis plusieurs années, un seul lieu échappait encore à cette politique éco-responsable : les cimetières. En 2018, accompagné par la FREDON, ont été mises en œuvre de nouvelles pratiques permettant de supprimer totalement les phytos.**

**C'est une nouvelle façon d'appréhender l'entretien des espaces publics. Nous montrons ainsi l'exemple et espérons convaincre le plus grand nombre de nos concitoyens d'entrer dans cette vision d'un entretien raisonné de notre cadre de vie.**

**L'environnement est en effet une préoccupation municipale. Sans extrémisme, nous essayons de mettre en œuvre des choses simples afin d'être moins agressif avec la nature. Il y a bien évidemment la volonté de supprimer chaque fois que possible les produits chimiques et celle de lutter contre les pollueurs des espaces naturels.**

**Je classe dans cette catégorie ceux qui trop fainéants pour aller jusqu'à la déchetterie, lieu de dépôt gratuit je le rappelle, préfèrent salir nos bois et**

chemins. Le personnel communal intervient régulièrement pour enlever les déchets. Fin 2018 les Vélos Verres sont venus sur une demi-journée pour une grande opération de nettoyage. Merci à eux.

Et pour info un contrevenant que nous avons pu identifier vient de se voir condamner par le Tribunal d'Angoulême ce mois-ci à payer 219 € d'amende, de frais de procédure et de dédommagement du préjudice subi.

On ne peut pas polluer impunément. A bon entendeur salut.

Je salue également les bénévoles qui autour d'André DODIN et de Christian DOMINIQUE organisent des actions sur le terrain mais aussi des animations (exposition « le bois dans tous ces états » par exemple).

Un partenariat avec Prom Haies s'est concrétisé en 2018. Et si la météo est clémente, vendredi sera plantée avec les enfants une haie autour du terrain de cette école. Y sera accolé un verger. Plantation et projet pédagogique ont pu ainsi être mené de front.

La présentation de notre patrimoine végétal passe aussi par celle du réseau, très dense, des chemins ruraux. Afin d'en assurer la pérennité ils ont été inscrits dans le PDIPR (Plan Départemental Itinéraire, Promenade et Randonnées). Et le circuit de randonnée des Borderies qui parcourt notre commune a été incorporé au maillage voulu et porté par Grand Cognac.

C'est important car notre commune est parcourue très fréquemment par des randonneurs, individuel ou en groupe. C'est une preuve de la richesse naturelle de notre territoire. A quelques kilomètres des grands axes, Louzac Saint André constitue un ilot pour tous les amateurs de pratiques sportives ou de loisirs. Cela nous permet d'accueillir chaque année les compétitions des Vélos Verres et du Club Loisirs Martell Cyclo.

Car protection ne doit pas être synonyme d'isolement. Notre territoire doit demeurer avant tout un lieu de vie où chacun doit savoir cohabiter.

2018 aura été marqué côté scolaire par l'abandon des activités périscolaires que finançaient Grand Cognac et donc par le retour à un rythme de 4 jours. C'est ainsi. Mais tant financièrement que qualitativement il ne nous était pas possible de continuer seul cette expérimentation.

Mais nos écoles sont toujours un sujet majeur pour l'équipe municipale. Outre l'entretien courant des bâtiments et le renouvellement du matériel (un lave-vaisselle en 2018), la commune subventionne chaque classe, comme d'ailleurs la bibliothèque municipale. Et elle a également participé au

financement du déplacement en classe découverte au Chambon du primaire et à des activités en maternelle.

Il y a toujours grâce à Grand Cognac la possibilité de stages sportifs et surtout des cours de natation à l'Xeau.

Que cet Equipement a été décrit ! Aujourd'hui en fonctionnement, ce complexe aquatique ne reçoit que des louanges ! Juste retour des choses. La Communauté de Communes de Grand Cognac avait été visionnaire. Les faits lui donne raison.

Les effectifs scolaires sont toujours suivi avec intérêt. Et nous avons commencé à réfléchir avec deux autres communes à ce que pourraient être nos écoles respectives dans les années à venir. Coopération et mutualisation peuvent permettre d'avancer pour offrir des services scolaires toujours meilleurs.

Et ceci n'est pas vrai que pour les écoles. Dans beaucoup de domaine des entraides ponctuelles ou plus durables, peuvent être mise en œuvre pour améliorer l'offre de service de chacun.

Après les enfants, n'oublions pas leurs parents et grands-parents. Pour les adultes, toute l'année, il existe des activités très diverses. Je pense bien entendu à celles proposées par nos associations mais aussi au yoga et au cours de gymnastique douce. Un particulier a même organisé des séances de pratique informatique. Et pour les plus artistes, il y a l'atelier d'Éric EZENDAM.

A noter aussi que depuis septembre nous avons un convention d'occupation payante de la salle polyvalente par les apprentis du Campus des Métiers. Plus que le gain financier, l'important est que nos équipements publics puissent être occupés et donc vivre.

Comme tout un chacun la commune est tributaire d'aléas. Ainsi il a fallu changer la chaudière de la mairie. Mais cela n'a pas bloqué la poursuite de la réfection de la salles de fêtes de Louzac. Le plafond a été changé et les agents municipaux achèvent actuellement la transformation de la cuisine en un office fonctionnel. Il n'y a plus que la couleur des murs à choisir ! Ces travaux répondront à l'utilisation qui est faite de cette salle festive pour laquelle rares sont les weekends de non utilisation.

Pour tout cela il faut aussi des moyens. En 2018 nous avons augmenté les impôts. C'est une décision qui n'est jamais prise de gaité de cœur. Mais le conseil municipal a estimé que c'était la moins mauvaise année pour le faire. En effet si la recette supplémentaire nous était indispensable, nous savions que

**cette augmentation n'aurait que peu d'incidence pour nos contribuables. Elle est en effet compensée par la baisse de la taxe des ordures ménagères et la disparition programmée de la taxe d'habitation.**

**Si l'on se projette plus loin vers l'avenir il y a la poursuite de l'étude sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Je rappelle que chacun peut faire suggestions et remarques préalables sur le registre en mairie.**

**Plus proche dans le temps puisque annoncé pour 2019/2020 il y a le haut débit. La fibre va arriver progressivement sur la commune et cela va constituer une révolution technique importante.**

**Il y a enfin le développement d'un nouveau mode communautaire de transport à la demande. Il peut permettre de simplifier les déplacements notamment des personnes âgées puisque fait en porte à porte, il s'avère pratique et très peu couteux pour l'utilisateur.**

**Et sur la table municipale il y a actuellement deux sujets qui nous préoccupent : la voirie, pour laquelle on est régulièrement interpellé, et la mise aux normes des locaux communaux. Ils feront l'objet d'arbitrage municipaux car leur urgence ne fait aucun doute mais leur financement est à affiner.**

**La besace des projets est donc loin d'être vide comme vous le voyez. Heureusement car sans projet, peu d'espoir. Mais j'ai espoir sur la solidarité et le dévouement. Ce sont nos meilleurs atouts.**

**Alors pour vous tous et tous ceux qui nous sont proches : bonne et heureuse année 2019.**